

# Délimitation du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité Ville de Pessac

## **a) Les quartiers concernés par le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur la commune de Pessac:**

• Le centre-ville

• Des pôles commerciaux de quartier,

- Cap-de-Bos
- Madran
- Compostelle
- Le Monteil
- L'Alouette
- France

Dont 2 quartiers en ZRU et 1 en ZUS,

- Saige (ZRU)
- Arago (ZRU)
- Le Haut-Livrac (ZUS)

• Ainsi qu'une partie de l'axe principal.

## **b) Liste des rues concernées**

• Pour l'axe principal

du 1 au 30 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

du 1 au 200 avenue du Général Leclerc

du 1 au 312 avenue Pasteur

du 1 au 172 avenue Jean-Jaurès

Axe principal / carrefour de l'Alouette (quartier de l'Alouette)

du 1 au 7 avenue de Beutre

du 1 au 24 avenue du Bourgailh

du 1 au 35 avenue du Haut-Lêvêque

#### • Les quartiers

##### · **Quartier de France**

Il faut noter qu'une partie des commerces de ce quartier est située sur l'axe principal (du 27 au 77 avenue du Général Leclerc et du 1 au 1 ter rue P. Castaing) et sur les rues suivantes,

du 1 au 16 rue Léon Morin

du 1 au 3 rue du Béarn

##### · **Quartier du Monteil**

Même remarque que précédemment, les commerces ou artisans de ce quartier sont implantés le long de l'axe principal ou à proximité entre

le 137 et le 238 de l'avenue Pasteur

place du Monteil

du 2 au 4 rue Antonin Antoune

### · **Quartier du Haut-Livrac**

du 3 au 33 boulevard du Haut-Livrac

55 rue Roger Vilanova

### · **Quartier Arago**

du 10 au 14 avenue Arago

du 65 au 95 avenue de la châtaigneraie

### · **Quartier de Saige**

du 65 au 102 avenue de Saige

et le centre commercial rue de l'horloge

### **Quartier de Compostelle**

du 741 au 765 cours de la Libération

et le pôle commercial de quartier du 39 au 61 rue de Compostelle

### · **Quartier de Cap-de-Bos**

Centre commercial Espace Pierre Hugues

du 2 au 18 rue d'Artois

et du 1 au 19 rue de Belfort

## · Quartier de Madran

Centre commercial avenue de Madran– Village de Madran

- Le Centre-ville

Une partie des commerces est implantée sur l'axe principal

du 1 au 33 bis avenue Jean-Jaurès

du 1 au 62 avenue Pasteur

Et dans les rues adjacentes:

du 1 au 28 rue André Pujol

du 2 au 17 rue Cohé

du 1 au 13 rue hermann Lemoine

du 1 au 11 rue Curie

du 1 au 6 rue Rosa Bonheur

du 1 au 25 rue Etienne Marcel

du 1 au 7 rue Trendel

du 1 au 19 rue Gambetta

du 1 au 23 rue Eugène et Marc Dulout

du 1 au 45 place de la Vème République

du 1 au 17 bis rue des Poilus

et l'esplanade Charles de Gaulle

